

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 7 NOVEMBRE 2013

Présents :

Enseignants : Mmes Borie, Tandonnet, Pizana, Simart, Le Maux, Eliot, Samueli, Mascré, Gaignard, Chapuis, Tisset, Merle et Mr Valentin

Directrice : Mme Pouillart

Parents Elus : FCPE - Mme Gollain-Delacourt, Mr Rolland
GPEI – Mmes Lagniel, Lebon , Blondel, Rey, Ygorra

Mairie : Mme Aubonnet – conseillère municipale

1. **Effectifs** : L'école compte 329 élèves

CP : 2 classes de 25 élèves et 1 classe de 24 élèves

CP/CE1 : 22 élèves (12 CP et 10 CE1)

CE1 : 2 classes de 22 élèves

CE2 : 2 classes de 28 élèves

CE2/CM2 : 1 classe de 23 élèves (13 CE2 et 10 CM2)

CM1 : 1 classe de 29 et 1 classe de 27 élèves

CM2 : 2 classes de 27 élèves

2. **Règlement intérieur** :

a. Changement des horaires : 8h30-11h30 et 13h30-16h30

b. Ajout de nouveaux objets interdits : bouillard, toupie, carte-jeux de collection

3. **Diffusion des documents des associations de parents d'élèves**

Définition de la procédure pendant le conseil d'école du réseau de distribution au sein de l'école : les documents seront mis sous pli dans une enveloppe ou agrafé, 1 exemplaire sera remis à l'enseignant. La distribution devra être faite 48h avant le jour de l'élection des parents d'élèves pour les documents concernant les élections.

4. **Programmes scolaires : b2i, équipements tablettes**

a. B2i, programme informatique obligatoire pour les élèves de CM2 donnant la délivrance d'un diplôme. Aujourd'hui , la salle adjacente à la salle informatique a été réquisitionnée par la municipalité sans concertation , ni information au conseil d'école pour en faire le bureau de la directrice du Centre de Loisirs. La salle informatique ne pouvant accueillir qu'une quinzaine d'élèves et les enseignants n'ayant plus la possibilité de dédoubler leur classe, l'enseignement de l'informatique n'est plus possible.

Les enseignants rappellent que l'enseignement de l'informatique n'est pas un enseignement optionnel mais obligatoire et sont opposés à la réquisition de la salle contiguë à la salle informatique.

Monsieur Rolland soutient les enseignants et souhaite que les élèves de Jaurès puissent continuer à recevoir un enseignement en informatique.

Madame Pouillart rappelle que, contrairement aux propos tenus par Madame Aubonnet, depuis deux ans les enseignants ont été conciliants et ont dû s'adapter à des décisions auxquelles ils n'adhéraient pas à savoir la perte de locaux scolaires. (salle de BCD, et cette année suppression de la salle contiguë à la salle informatique).

b. Une demande d'ordinateurs portables avait été faite mais le choix d'un équipement de tablettes a été retenu pour toutes les écoles de Saint Cyr. Malheureusement les tablettes n'ont pas les logiciels et les équipements annexes (clavier et souris) qui permettraient aux enseignants de travailler en vue de l'obtention du B2I ni la même utilité pédagogique.

Le partage du bureau de Madame Husson pour une utilisation pendant le temps scolaire pourrait être une des meilleures solutions, surtout rapide à mettre en place.

c. Equipements tablettes : en cours de livraison dans environ 1 mois

5. **Sécurité aux alentours de l'école et dans la cour/PPMS**

a. Demande d'une présence policière pour informer/inciter les parents à ne pas se garer devant l'école, sur l'arrêt de bus.

- b. Demande d'un emplacement pour garer les vélos qui pour le moment sont accrochés au portail (côté trottoir de Victor Hugo ?)
- c. Barrière de sécurité de l'escalier de secours : à remettre en place , la recherche d'un nouveau système semblant compliqué
- d. Cour : demande d'enlèvement des tiges autour des arbres qui sont dangereuse pour les enfants. Un revêtement est à mettre autour des troncs. 2 arbres restent à planter.

6. Projet d'école et projets pédagogiques (classe Pac, classes découvertes, APC, etwinning)

- a. Classe PAC : en collaboration avec le Théâtre de Saint Quentin en Yvelines, les CM2 vont travailler sur le thème du cirque. 1 troupe de professionnels se déplacera à l'école pour travailler avec les enfants et monter un spectacle qui sera présenté en fin d'année. Ce projet inclus des sorties hors temps scolaire en partenariat avec le théâtre de saint Quentin en Yvelines et avec la participation des parents (une sortie est prévue le 5 décembre 2013)
- b. Classe découverte :
 - i. Les 2 classes de CM2 et la classe CE2/CM2 partiront 4 jours (du mardi 11 au vendredi 14 mars 2014) en Bretagne/Normandie, à Saint Malo pour travailler sur le thème de l'eau. Char à voile, visite du Mont Saint-Michel, de la station d'épuration de Granville sont quelques unes des activités prévues.
 - ii. Les classes de Mme Merle et Mme Le Maux partiront du 3 au 7 février au Centre des Fauvettes à Neauphle-Le-Château. Ils découvriront l'équitation, les animaux de la ferme.
- c. APC : se définit en 3 catégories : activité de soutien, activité pour travailler sur des projets, activité méthodologie/aide aux devoirs
Distribution des horaires sur toute l'année, avec plus de soutien en début d'année et ensuite plus en lien avec des projets.
Le nombre d'enfants en soutien est d'un maximum de 5 et pourra être plus élevé pour les activités projets.
- d. Etwinning : projet de correspondance scolaire européenne utilisant les nouvelles technologies.
 - i. Les CE1 recevront du 16 au 20 juin des correspondants allemands. Une demande auprès des familles des élèves de CE1 et CE2 a été effectuée en Octobre pour accueillir les enfants, il manque encore un accueil pour 3 d'entre eux.
 - ii. La classe de Mme Le Maux a une mascotte qui voyage de pays en pays.

7. Utilisation du gymnase (problèmes avec nouveaux horaires, problèmes répétés tennis)

Problème de créneaux : La salle des arts martiaux n'est plus utilisable le jeudi par l'école en raison des changements d'horaires. Un nouveau créneau est mis à disposition le lundi dans la salle omnisports.

Problème de réservation aux tennis : depuis le début d'année, les enseignants utilisant les courts de tennis rencontrent des difficultés (problème d'éclairage, carte qui ne fonctionne pas pour allumer, personnel qui ne répond aux demandes de l'enseignant d'allumer, courts réservés pour le scolaire utilisés par d'autres joueurs) Ils ont même dû à plusieurs reprises revenir à l'école sans avoir pu mener leur séance. Il faut vérifier si les créneaux pour les écoles ont bien été bloqués et s'assurer que la carte/clé fonctionne correctement. Faire une demande pour que l'électricité soit bien branchée.

8. Coopérative scolaire/AAJSC

- AAJSC doit être dissoute, les comptes sont en cours de clôture pour un transfert des fonds restants sur la coopérative scolaire de l'école.
- Coopérative scolaire : une demande a été transmise aux parents en octobre, environ 4000 euros ont été récoltés. 200 euros environ (distribution effectuée en fonction du nombre d'enfants par classe) a été déjà distribuée à chaque classe.
- Les photos de classe et les prises de vue individuelles ont été prises le 7 novembre et seront distribuées avant Noël

- **Marché de Noël**, le vendredi 6 décembre 2013 à 18h00
- **Loto**, le vendredi 24 janvier 2014 de 19h00 à 21h00
- **Kermesse**, le vendredi 27 juin à partir de 18h00

9. Utilisation des locaux hors temps scolaire/hygiène

- Les sanitaires sont souvent sales. Faut-il faire le ménage après la fermeture du CLAEM ou le matin ?

10. Etudes

- Les enfants vont systématiquement à l'étude, sauf si les parents ont fait une demande contraire
- Ouverture d'1 étude supplémentaire

11. Budget (transports, sorties...)

Aujourd'hui la Mairie participe au paiement des frais de car et la coopérative scolaire/les parents aux frais de visite/activité. Est-il possible de transformer le budget transport en budget sortie (car et/ou visite/atelier) ?

12. Travaux (bilan travaux effectués, travaux en attente)

- La demande de déplacements des TNI et des prises murale, faite en février 2013, est toujours en attente d'une réponse effective des services compétents.
- Classe 14 : demande d'une serrure, les portes manteaux attendent d'être accrochés.
- Toilettes du 1^{er} étage : problème d'étanchéité des joints
- Classe 9 : demande d'une pose d'étagères
- Salle de danse : aménagement d'un placard central
- Infirmerie : problème d'humidité, des dalles sont tombées. La classe de Mme Eliot a encore des problèmes d'humidité.

13. Rythmes scolaires rentrée 2014

- 1^{ère} réunion de concertation le 21 novembre. Les enseignants, les parents d'élèves, les animateurs seront invités à participer à une discussion sur 3 propositions d'horaires.
- 1 questionnaire sera distribué à tous les parents pour leur demander si leur choix sur le temps scolaire est toujours pour le mercredi matin ou le samedi matin.
- Décision en conseil municipal le 18 décembre pour une communication à Madame Lamblot, Inspectrice de l'Education nationale.
- De nouvelles réunions seront programmées tout au long de l'année. Les enseignants, les parents d'élèves, les animateurs, les associations, tous les acteurs du nouveau rythme scolaire formeront un comité de pilotage, qui prendra des décisions basées sur ses discussions.
- 1 site consultable par ce comité sera mis en place pour regrouper les comptes rendus des réunions, les propositions, les moyens...

14. Divers

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'école est levé. Le prochain aura lieu le mardi 11 février à 18h.